



Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 1 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : ISO PT. A

Synonymes : Polymeric MDI

Code produit : ISO A-D

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : SPRAY FOAM SYSTEM - ISO Component

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

Rhino Linings Corporation
9747 Businesspark Avenue
San Diego, CA 92131
858-450-0441
www.rhinolinings.com

Ligne d'urgence :

Canada

CANUTEC

613-996-6666 (24/7)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation oculaire, catégorie 2A

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Cancérogénicité, catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 2 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque de graves irritations oculaires
- H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation
- H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.
- H373 Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée en cas d'inhalation.
- H332 Nocif en cas d'inhalation

Déclarations de mise en garde :

- P201 Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Bien se laver la zone exposée de la peau après utilisation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.
- P284 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec de l'eau et du savon.
- P321 Traitement spécifique (voir les Sections 4 à 8 de cette FDS et toute information supplémentaire sur l'étiquette du produit).
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permettre de respirer.
- P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P308+P313 En cas d'exposition ou si concerné : Consulter un médecin.
- P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
- P405 Stocker dans un endroit fermé à clé
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé
- P501 Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers non classés par ailleurs :

CONTIENT DES ISOCYANATES L'INHALATION DE BROUILLARDS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE, UN ESSOUFFLEMENT, UNE GÊNE THORACIQUE ET UNE RÉDUCTION DE LA FONCTION PULMONAIRE. UNE SUREXPOSITION BIEN AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES SPASMES BRONCHIQUES ET UN ŒDÈME PULMONAIRE. L'EXPOSITION À

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 3 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

LONG TERME AUX ISOCYANATES CAUSE DES DOMMAGES AUX POUMONS, Y COMPRIS UNE FONCTION PULMONAIRE RÉDUITE QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÜE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINS INDIVIDUS, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES, Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN ESSOUFFLEMENT ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES TESTS SUR LES ANIMAUX ET D'AUTRES RECHERCHES INDIQUENT QUE LE CONTACT CUTANÉ AVEC LE MDI PEUT CONTRIBUER À CAUSER UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

Réactivité avec l'eau

Au contact de l'eau, dégage des gaz nocifs en cas d'inhalation.

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 101-68-8	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	30-70
Numéro CAS : 25686-28-6	4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	30-70
Numéro CAS : 9016-87-9	Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	30-70

Informations supplémentaires :

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être conservés en tant qu'informations commerciales confidentielles (CBI). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

Après un contact avec la peau :

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Protégez l'œil non exposé. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 4 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des larmoiements.

L'exposition pendant l'inhalation peut provoquer des symptômes d'allergie, de l'asthme des difficultés respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, des mucosités chroniques, un essoufflement, une respiration sifflante et une oppression thoracique. Les symptômes peuvent être différés.

L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite.

Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Susceptible de provoquer le cancer. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Peut endommager les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Les symptômes d'exposition peuvent être retardés.

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Si les symptômes respiratoires persistent, consultez un médecin.

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 5 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir la Section 8). Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher sur le produit déversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut être fait sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un conteneur approprié en vue de l'élimination. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir la Section 13).

Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir la Section 8). Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols/poussières. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Conserver le conteneur bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

Température de stockage recommandée : 16 à 32°C (60 à 90°F)

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Alberta	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	MPT 8 heures : 0,05 mg/m ³ (0,005 ppm)
	Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	9016-87-9	8-Hour TWA: 0.07 mg/m ³ (0.005 ppm)
British Columbia	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	MPT à 8 heures : 0,005 ppm

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 6 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Limite maximum : 0,02 ppm
	Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	9016-87-9	MPT à 8 heures : 0,005 ppm
	Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	9016-87-9	Limite maximum : 0,01 ppm
Manitoba	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	MPT à 8 heures : 0,005 ppm
Ontario	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	MPT à 8 heures : 0,005 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Limite maximum : 0,02 ppm
Quebec	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	MPT 8 heures : 0,051 mg/m ³ (0,005 ppm)
Saskatchewan	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Limite de contamination à 15 minutes : 0,015 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Limite de contamination à 8 heures : 0,005 ppm
New Brunswick	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	MPT à 8 heures : 0,005 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Limite maximum : 0,02 ppm

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Lunettes de sécurité ou lunettes étanches. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé selon des normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes applicables. Les gants doivent être inspectés avant l'utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 7 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquid, Amber/Brown
Odeur :	De moisi
Seuil d'odeur :	0.39 ppm for MDI (AIHA)
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	>300°C (>572°F) decomposes
Point d'éclair :	230°C (446°F)
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Product can burn if strongly heated or involved in a fire.
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	<10-4 mmHg @ 40°C for MDI
Densité de vapeur :	>8.5 approximate (air = 1) for MDI
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	1.25 @ 25°C (77°F) (water = 1)
Solubilités :	Insoluble in water; reacts with water
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Réagit à l'eau
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	>300 °C (>572 °F)
Viscosité dynamique :	200 +/- 50 mPa.s @ 25°C (77°F)
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Le MDI est insoluble et plus lourd que l'eau et coule au fond mais réagit lentement à l'interface. Une couche solide insoluble dans l'eau de polyurée se forme au niveau de l'interface, accompagnée d'une libération de dioxyde de carbone. Cela peut entraîner l'éclatement du récipient s'il est bien fermé. Il existe un risque de réaction exothermique avec des matériaux contenant des groupes à hydrogène actif. La réaction devient progressivement plus vigoureuse et peut être violente à des températures plus élevées si la miscibilité des partenaires de réaction est bonne ou est favorisée par une agitation ou par la présence de solvants. Le

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 8 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

contact avec certains caoutchoucs et plastiques peut rendre le produit cassant et entraîner une perte de résistance.

Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Product decomposes slowly when stored at controlled room temperature and away from incompatible materials. Decomposition is accelerated at elevated temperatures.

Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Contact with water or humidity may cause a slow reaction, forming carbon dioxide which could rupture closed containers. MDI may undergo uncontrolled exothermic polymerization upon contact with incompatible materials or if heated above 170°C (338°F). The resulting pressure build-up could rupture closed containers.

Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

Évitez les espaces confinés, la chaleur extrême, les flammes nues, les surfaces chaudes, les étincelles, les sources d'inflammation et les matériaux incompatibles.

Avoid moisture, heat and freezing temperatures. Avoid unintended contact with polyols, the polymerization reaction generates heat.

Matériaux incompatibles :

Bases fortes, amines, alcools, acides - peuvent réagir violemment avec génération de chaleur. Composés métalliques (par exemple, catalyseurs organostanniques) - peuvent polymériser avec la génération de chaleur et de pression. Amides, phénols, mercaptans, uréthanes, urées et composés de surface actifs (tensioactifs, détergents non ioniques) - peuvent réagir vigoureusement ou violemment avec la génération de chaleur. Eau - réagit lentement, formant du dioxyde de carbone qui pourrait faire éclater des contenants fermés. MDI est insoluble et plus lourd que l'eau et coule au fond, mais réagit lentement à l'interface. Une couche solide d'une polyurée insoluble dans l'eau se forme à l'interface en libérant du gaz CO₂. Peut attaquer et rendre cassants de nombreux matériaux plastiques et en caoutchouc.

Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

By thermal decomposition and combustion, product may generate nitrogen oxide, hydrogen cyanide and isocyanate vapors.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation :

Nocif en cas d'inhalation.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	orale	DL50 Rat : 9200 mg/kg
	inhalation	CL50 Rat : 368 heures (4 heures [Aérosol])
	dermique	DL50 Lapin : >7940 mg/kg

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 9 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Nom	Voie	Résultat
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	orale	DL50 Rat : >2000 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: 368 mg/m ³ (4 hr)
	dermique	DL50 Lapin : >9400 mg/kg
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	orale	DL50 Rat : >2000 mg/kg ([données de référence croisée sur la substance])
	dermique	LD50 Rabbit: >9400 mg/kg ([Read-across substance data])
	Inhalation ETA	CL50 Rat : 11 mg/L (4 heures [Vapeur])

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation :

Provoque un irritation cutanée.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Provoque un irritation cutanée.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Provoque un irritation cutanée.
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Provoque un irritation cutanée.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque de graves irritations oculaires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Provoque de graves irritations oculaires.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Provoque de graves irritations oculaires.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 10 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Nom	Résultat
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Provoque de graves irritations oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation :

Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
	Peut causer une réaction cutanée allergique.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
	Peut causer une réaction cutanée allergique.
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
	Peut causer une réaction cutanée allergique.

Cancérogénicité

Évaluation :

Susceptible de provoquer le cancer.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle		Susceptible de provoquer le cancer.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Rat	Susceptible de provoquer le cancer.
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate		Suspected of causing cancer by inhalation.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 11 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Groupe 3
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Sans objet
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Groupe 3

Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Sans objet
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Sans objet
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Sans objet

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation :

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 12 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Nom	Résultat
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation :

Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Une exposition prolongée ou répétée peut endommager le système respiratoire et les poumons, y compris la fibrose. Une exposition à long terme peut entraîner une restriction de la fonction pulmonaire et une diminution du facteur de transfert du CO sur une seule respiration.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Peut endommager le système respiratoire et les poumons suite à une exposition répétée ou prolongée.
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	May cause damage to respiratory system through prolonged or repeated inhalation.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 13 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Poisson CL50 Danio rerio : >100 mg/L (96 heures [mortalité])
	Invertébrés aquatiques CE50 Daphnia magna : > 100 mg/L (48 heures [mobilité])
	Aquatic Plants EC50 Desmodesmus subspicatus: > 100 mg/L ([EL50] 72 hr [growth rate])
Reaction mass of 4,4'- methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'- methylenediphenyl diisocyanate and o-(p- isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Fish LC50 Freshwater Fish: >100 mg/L (96 hr [LL50-Read-across substance data])
	Aquatic Plants EC50 Algae species: >100 mg/L (72 hr [EL50-growth rate, Read-across substance data])
	Aquatic Invertebrates EC50 Aquatic invertebrates: >100 mg/L (48 hr [EL50-mobility, Read-across substance data])

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Aquatic Invertebrates NOEC Daphnia magna: ≥10 mg/L (21 d [reproduction; read-across substance data])
Reaction mass of 4,4'- methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'- methylenediphenyl diisocyanate and o-(p- isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Aquatic Invertebrates NOEC Daphnia magna: >10 mg/L (21 d [reproduction, Read-across substance data])

Persistence et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	The substance is not readily biodegradable. 0% degradation in water, measured by O2 consumption, after 28 days.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	The substance is not readily biodegradable, 1 % degradation measured by O2 consumption after 28 days.
Reaction mass of 4,4'- methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'- methylenediphenyl diisocyanate and o-(p- isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	The substance is not readily biodegradable. 1% degradation in water, measured by O2 consumption, after 28 days (Read-across substance data).

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 14 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	The substance is not expected to bioaccumulate (BCF: 200).
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. BCF (espèces aquatiques) : 200 sans dimension
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Les études de bioaccumulation standard ne s'appliquent pas aux substances UVCB pétrolières.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	The substance is hardly mobile, therefore, there is a high potential for adsorption to soil and sediment (Log Koc: 4.5; (Q)SAR substance data).
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	The substance is hardly mobile in soil with a high potential for adsorption to soil and sediment. Log Koc: 4.5 L/kg
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	The substance is hardly mobile, therefore, there is a high potential for adsorption to soil and sediment (log Koc: 4.5, Read-across substance data).

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données sur le produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur la substance :

Évaluation PBT :

4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Standard PBT studies are not applicable to UVCB substances.

Évaluation vPvB :

4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
--------------------------------------	--

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 15 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
Reaction mass of 4,4'-methylenediphenyl diisocyanate and 2,2'-methylenediphenyl diisocyanate and o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate	Standard vBvB studies are not applicable to UVCB substances.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Si le produit devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchets dangereux tels que définis dans 40 CFR 261, sous-parties C et D. NE pas rejeter dans le système d'égout. Les résidus de nettoyage des déversements peuvent être soumis aux exigences de stockage et d'élimination de la Loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA). Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales via un éliminateur de déchets agréé.

Emballages contaminés :

Même après avoir été vidé, le contenant peut retenir des résidus. Les contenants doivent être complètement vidés et stockés en toute sécurité jusqu'à ce qu'ils soient correctement reconditionnés ou éliminés par un éliminateur de déchets agréé conformément à la réglementation gouvernementale. Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 16 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Informations supplémentaires	Ce produit est régulé si la quantité dans un seul réceptacle dépasse la Quantité Déclarable (RQ). Veuillez consulter la section 15 de cette FDS pour la RQ de ce produit. REMARQUE : Ces informations ne sont pas destinées à transmettre toutes les exigences/informations réglementaires ou opérationnelles spécifiques liées à ce produit. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations régionales ou nationales dans les réglementations. Des informations supplémentaires sur le système de transport peuvent être obtenues par l'intermédiaire d'un représentant des ventes ou du service client autorisé. Il incombe à l'organisation de transport de respecter toutes les lois, réglementations et règles applicables relatives au transport du matériel.
-------------------------------------	--

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) : Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Page 17 sur 17

Date de révision :

09.23.2025

ISO PT. A

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Informations supplémentaires : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun

Avertissement :

Les données présentées dans cette fiche sont basées sur les informations fournies par les fournisseurs des matières premières et des produits chimiques utilisés dans la fabrication du produit susmentionné. Rhino Linings Corporation ne donne aucune garantie quant à l'exactitude des informations fournies par ses fournisseurs et décline toute responsabilité quant à leur fiabilité. Avis de non-responsabilité de Sections 11/12 (Toxicité / Écotoxicité) : Ce produit n'a pas été testé en lui-même. Les informations fournies sont basées sur des données relatives aux composants et sur la toxicologie de produits similaires. Section 14 (Transport Information): Information provided in Section 14 is not intended to convey all specific regulatory or operational requirements/information relating to this product. Transportation classifications may vary by container volume and may be influenced by regional or country variations in regulations. It is the responsibility of the transporting organization to follow all applicable laws, regulations and rules relating to the transportation of the material.

Date de préparation initiale : 04.28.2014

Date de révision : 09.23.2025

Notes de révision :

Date de révision	Remarques
2014-04-28	
2015-05-04	Évaluation interne
2016-05-13	Évaluation interne
2018-12-19	Évaluation interne
2021-09-24	Évaluation interne
2023-10-20	Examen interne/ Nouveau logiciel FDS
2025-09-23	Internal Review / Canadian Jurisdiction Request

Fin de la fiche de données de sécurité